



## SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**du mardi 21 FEVRIER 2023 à 14 h 15**  
**à la Maison de quartier Edith Piaf salle n° 2**  
**49 rue de l'Esterel 72100 Le Mans**

### Ordre du jour :

1. Allocution du Président.
2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 22 février 2022.
3. Rapport moral de la saison 2022.
4. Rapport financier de l'année 2022.
5. Approbation des comptes 2022.
6. Projet de budget 2023.
7. Election du tiers renouvelable du Conseil d'Administration.
8. Questions diverses (Elles doivent, par courrier ou mail, être adressées au Président au plus tard le 20 février).

### **1. Allocution du Président**

Chers adhérents de la Société Mycologique de la Sarthe,

Au nom des membres du bureau et Conseil d'administration, je vous adresse mon cordial bonjour, également mes remerciements pour avoir pris un peu de votre précieux temps pour venir participer à la vie de votre association.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale qui, comme d'habitude se terminera par le verre de l'amitié, je saisis l'occasion pour vous adresser quelques mots.

D'abord avez-vous tous signé la feuille de présence, et aussi récupéré votre ou vos bulletins de vote ? Oui ? Sinon voyez Yves Leroy, notre secrétaire.

Egalement, c'est l'occasion de renouveler votre adhésion, Louis Criscolo est à votre disposition pour encaisser votre cotisation (à régler avant le 31 mars), il vous remettra le timbre millésimé 2023 à apposer sur votre carte membre.

Il me reste à excuser les adhérents qui n'ont pas pu se libérer, soit pour raison d'obligations professionnelles, familiales ou de santé, ils sont nombreux et je ne les citerai pas de crainte d'en oublier quelques-uns. Je remercie également les adhérents qui désireux de participer aux décisions prises lors de l'AG nous ont adressé procurations et votes par correspondance.

Voilà, tout est dit, je déclare l'assemblée générale 2023 ouverte.  
Que dire à propos de cette année 2022 ?

Tout d'abord la SMS a une pensée pour deux de ses anciens adhérents, M. Guy Mary décédé en septembre dernier à l'âge de 85 ans, ex président de la SMS pendant plus de 20 années et M. Jacky Pouplier décédé en novembre des suites d'une longue maladie.

Du point de vue associatif, les indicateurs restent au vert, ou presque (les champignons sont de moins en moins au rendez-vous) vous pourrez en juger lors de la présentation du rapport moral puis de celle du compte-rendu financier qui suivra.

Concernant l'adhésion de nouveaux adhérents, 32 ont rejoint la SMS en 2022.

La saison mycologique a été fortement perturbée, les conditions météo se sont révélées être fort défavorables, absence de pluies avec pour conséquence une très forte sécheresse, le tout aggravé par des températures caniculaires. Le problème est que les années se suivent et se ressemblent, les déficits en pluie se cumulent, n'en est que pour preuve en ce début 2023 avec 30 jours sans pluie, un mois de février tout sec. On se dirige tout droit vers une saison blanche.

Côté récréatif, le repas de fin d'année a pu se tenir dans de bonnes conditions à l'Auberge des Blés d'Or à Ruaudin, un petit couac, plusieurs convives ont souffert du froid, placés trop près de l'entrée de service.

Je ne m'étendrai pas plus sur les activités passées, le secrétaire et le trésorier vous en feront une présentation complète, par contre je vais évoquer un anniversaire.

2013 / 2023, 10 années de mandat pour le président.

Suite à une discussion lors de la réunion de bureau du mardi 14 février dernier, j'ai pensé que l'heure était au bilan de ces 10 années de présidence ;

En chiffres tout d'abord :

- 10 AG, 9 vidéos conférence galette, 30 CA,
- Rédaction de 5 bulletins (100 heures pour chaque)
- Accompagnement d'une centaine de sorties publiques et adhérents (je n'en ai manqué aucune)
- Accompagnement d'une cinquantaine de sorties structures diverses
- 30277 km parcourus ... il en manque quelques-uns
- Abandon de frais à l'association : 10 700 €
- Crédit d'impôt 66 % : 7062 €
- Resté à charge : 3500 €, en moyenne 350 € par an.
- ... 2000 heures de préparation des réunions (AG, CA, Bureau, réunions externes, accompagnement des sorties, téléphone, site Internet, contrôle de cueillettes à domicile, ...)

A l'examen de ces chiffres, je me dis que cet investissement personnel n'aurait pu être mené à son terme sans la collaboration effective et efficace des membres du bureau qui chacun dans leur domaine ont apporté leur pierre à l'édifice.

Cet investissement se place dans le cadre du bénévolat, mais cela doit se faire sans que les bénévoles aient à en subir trop de désagréments, aussi lors du prochain conseil d'administration je solliciterai à l'intention des membres du bureau, avec leur accord, en quelque sorte un retour.

Au vu de l'investissement consenti, et au fait que les accompagnements de sorties associations sont le fait de 2 ou 3 personnes et contribuent fortement à l'augmentation de la trésorerie, pour exemple 669 € en 2022, je demanderai que la SMS récompense les membres du bureau en les invitant avec leurs conjoints à l'occasion d'une rencontre festive.

L'instant est venu de conclure cette entrée en matière, je terminerai par les habituels remerciements, adressés à tous ceux d'entre vous qui à un moment ou à un autre, ont contribué à la réussite des activités de la Société Mycologique de la Sarthe, que ce soit en terme de logistique mais aussi en ce qui touche à la communication et à la gestion.

Merci pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

## 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 février 2022

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport moral de la saison 2022

### 1. Bilan des activités

#### A. SORTIES

- En 2022, 9 sorties adhérents ont été réalisées (annulation de la sortie du 29/7 pour cause sécheresse, grosse chaleur et risque incendie). Le nombre moyen de participants par sortie a été de 21 (mini 14 -> maxi 30) avec une récolte moyenne de 47 espèces par sortie.
- Une sortie publique a eu lieu à l'arche de la nature le 12/11, le nombre de participants était de 74 adultes dont 55 non adhérents, avec une récolte de 74 espèces.
- 4 sorties ont été organisées par générations mouvement, la SMS intervenant en tant que prestataire. Le nombre moyen de participants par sortie a été de 30 avec une récolte moyenne de 44 espèces par sortie.
- *A noter l'annulation, à l'initiative de l'organisateur, de la prestation programmée le 29 octobre pour Rand'Aune et Loir à Mayet.*
- Une sortie à la demande du CPIE de la Flèche a été effectuée en forêt de Perseigne.

#### B. VISITES du public les lundis .

- Du 3 octobre au 14 novembre, il y a eu en moyenne 2 visiteurs chaque lundi

#### C. REPAS de fin d'année

- Le repas de fin d'année à l'Auberge des Blés d'Or à Ruaudin a réuni 29 personnes.

#### D. BILAN sur le plan mycologique en 2022.

- Sorties adhérents : Le cumul du nombre de récoltes enregistrées lors de chaque sortie s'élève à 672.
- Autres sorties (récoltes individuelles + visiteurs lundi etc...) : il est de 327.
- Total des enregistrements "sorties adhérents" et "autres sorties" : 999.
- Le nombre total d'espèces récoltées est de 333 dont 241 lors des sorties adhérents.
- Concernant le nombre d'enregistrements, on note une baisse de 10 % par rapport à 2019 et 2021 mais cela n'a pas eu d'incidence sur le nombre d'espèces récoltées (de l'ordre de 330-340 espèces).

## E. Analyse des récoltes.

- Les espèces les plus récoltées sont Amanita rubescens (16 enregistrements), Xerocomus badius (14 enregistrements), Boletus edulis (13 enregistrements), fausse girolle 12 enregistrements).

### Analyse par groupe d'espèces

Genres	Nbre enregistrements	%
RUSSULES	146 dont comestibles = 10 charbonnières, 3 vesca et 1virescens	14,6
GROUPE BOLETs	87	8,7
Boletus	36 dont comestibles = 13 edulis, 7 erythropus, 6 aereus, 1 aestivalis	3,6
XEROCOMUS	24 dt comestibles = 14 badius	2,4
LECCINUM	11 dont comestibles = 7 quercinum (bolet orangé)	1,1
SUILLUS	11 dont comestibles = 1 luteus (nonnette voilée)	1,1
BOLET DE FIEL	5	0,5
AMANITES	83 dont comestibles =16 Amanita rubescens	8.3
LACTAIRES	54 dont comestibles = 6 deliciosus	5.4
COLLYBIES	34	3.4
AGARICS	32 dont comestibles = 5 campestris et 6 sylvicola	3,2
CORTINAIRES	26	2,6
GRANDES LEPIOTES	18 dont comestibles = 10 procera et 4 procera var fuliginosa	1,8
COPRINS	14 dt comestibles = 4 comatus (cop chevelu)	1,4
CRATERELLES GIROLLES	14 dont comestibles = 7 tubi , 3 trompette des morts , 2 lutescens et 2 girolles	1,4
LACCAIRES	14 dont comestibles = 9 L amethystes	1,4
PAXILLES	14	1,4
PLUTEES	14	1,4
FAUSSE GIROLLES	12	1,2
TRICHOLOMES	12	1,2
MEUNIERS	10	1
PSATHYRELLES	9	0,9
HYDNES (pieds de mouton)	5 dont comestibles = 3 repandum et 2 rufescens	0,5

- **Conclusion** : le groupe russules + lactaires représente 20 % des récoltes, les bolets 8,7 et les amanites 8,3 %
- Par rapport à 2021, le pourcentage en nombre des différents groupes d'espèces est globalement le même sauf une baisse des récoltes des cortinaires et des tricholomes :
- Cortinaires 4,3 % des récoltes contre 2,6 % en 2022,
- Tricholomes 2,2 % des récoltes contre 1,2 % en 2022.
- **Espèces nouvelles ou rares** : 3 espèces nouvelles pour la Sarthe
  - Melanoleuca verrucipes (M. Guény) = espèce nouvelle pour la Sarthe
  - Xylaria filiformis (A Février – Etival) = espèce nouvelle pour la Sarthe
  - Arcyria affinis (sortie bercé 29/5) = espèce nouvelle pour la Sarthe (myxomycète)
- **Espèces rares** :
  - Pholiote destructrice : Hemipholiota polpunea (A. Chalot) 22 octobre Petite Charnie.
  - Amanite des césars (particulier) : Amanita caesarea 21 octobre Parcé sur Sarthe.
  - Rhizopogon luteolus (particulier en forêt de Bercé et Y. Leroy à l'Arche de la nature)
  - Entoloma clandestinum (A. Février)-proche d'E. papillatum en novembre à Mulsanne (golf).

#### 4. Rapport financier

<b>COMPTABILITE SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA SARTHE</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>				
<b>RECETTES</b>			<b>DEPENSES</b>	
Subventions	municipale	0,00 €	Charges locatives	114,66 €
	département	0,00 €	Cotisations	169,00 €
	autres	0,00 €	Assurance	159,50 €
Cotisations		1360,00 €	Publication	Impression
				0,00 €
Collectes	sorties	110,00 €		Envoi
	expo	0,00 €	Matériel	0,00 €
Dons	militants	3144,10 €		Livres
	Assoc.	669,00 €		8,00 €
	autres	0,00 €		Autre
Autres productions	Vente	22,00 €	Déplacements	3144,10 €
	Prestations	0,00 €		Autres
			Courrier / Télécommunications	0,00 €
			Papeterie / Bureau	0,00 €
			Frais bancaires	78,96 €
			Frais de réception (AG / repas)	600,78 €
			Exposition	0,00 €
			Virement interne	0,00 €
<b>S/TOTAL RECETTES</b>		<b>5305,10, €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4301,99 €</b>
Virement interne		0,00 €		
Produits financiers		114,77 €	<b>SOLDE</b>	<b>1117,88 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>5419,87 €</b>		<b>5419,87 €</b>

BILAN 2022			
ACTIF		PASSIF	
Compte-chèques	1155,85 €	Bilan 2021	8499,95 €
Caisse	0,00 €	Résultat 2022	1117,88 €
Livret Epargne	8 461,98 €		
<b>TOTAL</b>	<b>9617,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9617,83 €</b>
M.GUENY		A. VIVET	

## 5. Approbation des comptes 2022

Les vérificateurs aux comptes, Mesdames GUÉNY et VIVET, déclarent qu'elles n'ont relevé aucune anomalie, que la présentation comptable est en tous points fidèle à la liste des pièces examinées et que la présentation comptable n'appelle aucun commentaire de leur part, et justifie leur demande de quitus aux trésoriers.

Par un vote à main levée, le rapport financier a été adopté à l'unanimité

## 6. Budget prévisionnel 2023

BUDGET PREVISIONNEL SMS 2023						
RECETTES			DEPENSES			
Subventions	municipale	0,00 €	Charges locatives			120,00 €
	départementale	0,00 €	Cotisations			200,00 €
	autres	0,00 €	Assurance			170,00 €
Cotisations		1300,00 €	Publication	impression		
				envoi		
Collectes	sorties	100,00 €	Matériel	Livres		150,00 €
	expo	0,00 €		Autre		600,00 €
Dons	militants	3100,00 €	Déplacements			3100,00 €
	Assoc.	600,00 €		Autres		
	autres	0,00 €	Courrier / Télécommunication			20,00 €
Autres	Vente	0,00 €	Papeterie / Bureau			100,00 €
	Prestations	0,00 €	Frais bancaires			90,00 €
			Frais de réception (AG / Repas)			800,00 €
Produits financiers		250,00 €	Exposition			0,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>5350,00 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>5350,00 €</b>

Par un vote à main levée, le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

## 7. Election du tiers renouvelable

Tiers sortant :

Année 2022

Alain ALASSŒUR	Alain BATAILLE	Jean-Claude GRAVIER
Francine LEPINAY	Yves LEROY	Eric ECHEVEST

Bulletin de vote 2023 : Une nouvelle candidature est déclarée, celle de Me. Chantal CHALOT.

Alain ALASSŒUR	Alain BATAILLE	Jean-Claude GRAVIER
Francine LEPINAY	Yves LEROY	Eric ECHEVEST
Chantal CHALOT		

28 membres ont élargé la feuille de présence, 8 ont donné des pouvoirs, 6 votes par correspondance

Nombre de votes : 42

Suffrages exprimés : 42

Ont obtenu :

Alain ALASSŒUR 42 voix	Alain BATAILLE 42 voix	Jean-Claude GRAVIER 42 voix
Francine LEPINAY 42 voix	Yves LEROY 42 voix	Eric ECHEVEST 42 voix
Chantal CHALOT 35 voix		

Les 6 candidats sont reconduits aux postes d'administrateurs, Chantal CHALOT est élue.

## 8. Questions diverses

Aucune question n'a été transmise au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45.

Le 22 février 2023



Le Président  
André FEVRIER



Le secrétaire de séance  
Yves LEROY